

## L'écrivain et les pouvoirs

Jacques Brault

Volume 13, Number 2 (74), 1971

L'écrivain et les pouvoirs

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/30756ac>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Collectif Liberté

### ISSN

0024-2020 (print)

1923-0915 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this document

Brault, J. (1971). L'écrivain et les pouvoirs. *Liberté*, 13(2), 4–12.

# L'ÉCRIVAIN ET LES POUVOIRS

Les Etats, les gouvernements, les partis, les factions, les groupes influents et même les confréries, tout comme les nombreux contre-pouvoirs qui désirent le remplacement des autorités politiques, religieuses et culturelles, toutes ces puissances constituées, depuis Socrate jusqu'à Soljenitsyne, n'ont toléré l'écrivain que dans la mesure où il ne représentait pas un danger pour l'ordre (ou le désordre) établi et une gêne pour les stratégies révolutionnaires.

Est-ce à dire que l'écrivain reste contraint à la marginalité sociale ou au « service » des causes qui n'ont guère souci de littérature ? A moins que l'écrivain, écoeuré de conscience malheureuse, joue précisément les rôles qu'on aime lui attribuer : amuser l'ennui, entretenir la violence rêvée, défouler verbalement les frustrations, distraire l'ennemi, insuffler l'enthousiasme aux troupes de choc ?

Et si l'écrivain, à l'encontre de tout ce qu'on croit, avait le « pouvoir » de nous faire aimer la liberté, l'imprévisible, de nous faire vivre, *littéralement*, cette remarque de Socrate face à ses juges : « *Je m'interdis de renoncer pour moi à ce que je veux pour les autres* » ?

## PROGRAMME

## JEUDI, 27 MAI

A compter de  
17 heures

Inscription

21 heures

Réunion du comité d'organisation  
et des Présidents d'assemblée

## VENDREDI, 28 MAI

10 heures

Allocution inaugurale :  
**L'ECRIVAIN ET LES POUVOIRS**  
Monsieur Jacques Brault, poète

Première séance :

*L'écrivain et la révolution*

Participants :

Madame Michèle Lalonde, poète  
Monsieur Jacques Ferron, romancier  
Monsieur Paul Chamberland, poèteLes exposés seront suivis d'une  
discussion libre

15 heures

Deuxième séance :

*L'écrivain et l'Etat*

Président :

Monsieur André Belleau, professeur

Participants :

Monsieur Alain Pontaut, écrivain  
Monsieur Guy Robert, poète et critique  
Monsieur Gérald Godin, poète

21 heures

Troisième séance :

*Le rôle de l'écrivain au Québec  
depuis 10 ans*

Président :

Monsieur Gaston Miron, poète

Participants :

Monsieur Pierre Vadeboncoeur,  
essayiste  
Monsieur Fernand Dumont,  
professeur et poète

**SAMEDI, 29 MAI****10 heures**

Quatrième séance :  
*L'écrivain, homme sans rôle et sans qualité ?*

Président :

Monsieur Jean-Claude Germain,  
 dramaturge

Participants :

Monsieur Jacques Languirand,  
 dramaturge

Monsieur Jean Basile, romancier

Monsieur Pierre Morency, poète

Monsieur Victor-Lévy Beaulieu,  
 romancier

**15 heures**

Cinquième séance :  
*L'écrivain de demain*

Président :

Monsieur Jacques A. Lamarche,  
 romancier

Participants :

Monsieur Jacques Benoit, romancier

Monsieur Jean-Marie Poupart,  
 romancier

Monsieur Pierre Turgeon, romancier

Monsieur Raoul Duguay, poète

Monsieur Roger Soublière,

Directeur de LA BARRE DU JOUR

**21 heures**

Sixième séance :  
*L'écrivain dans notre société et face aux pouvoirs*

Participants :

Monsieur Hubert Aquin, romancier

Monsieur Gérard Bergeron,  
 politicologue

**DIMANCHE, 30 MAI****Midi**

Réunion du Comité d'organisation et  
 des Présidents d'assemblée

## Allocution inaugurale

Mesdames et Messieurs, je vous souhaite la plus cordiale bienvenue à la neuvième Rencontre des Ecrivains. Pendant deux journées entières, nous allons participer à six séances de travail et qui, selon leurs sujets, comme l'indique le programme, nous amèneront à réfléchir sur la situation passée, présente et future des écrivains face aux divers pouvoirs qui constituent les noeuds, ou les points forts, de la trame sociale.

Cette Rencontre aura mobilisé près de trente écrivains pour en assurer la préparation et l'organisation générale, ainsi que la présentation des conférences et des communications. D'un programme aussi chargé et varié, il résultera sans doute que les séances de travail et particulièrement les périodes de libre discussion ne convergeront pas vers un but strictement défini. Par cette remarque, je ne veux nullement préjuger de ce qui surviendra d'ici samedi soir, et encore moins « orienter » les débats dans un sens ou dans l'autre ; mais je crois que nous ne devrions pas nous sentir déçus si tout au long des travaux la Rencontre demeure « à basse définition », je veux dire impromptue, imprévisible, voire même discontinue, en somme : plus soucieuse d'accentuer le côté problématique des sujets à l'étude que de fournir des réponses susceptibles d'une véritable synthèse. Chacun des conférenciers a été laissé entièrement libre, et pour le contenu et pour la manière de son exposé.

Le thème général de la Rencontre, *l'écrivain et les pouvoirs*, s'inscrit sans artifice dans le prolongement des trois rencontres précédentes. En 1968, des écrivains et des professeurs avaient scruté les problèmes que pose l'enseignement de la littérature ; et ils avaient alors constaté que le problème fondamental était — et demeure toujours — celui de la langue d'usage au Québec. En 1969, les écrivains s'étaient confrontés à l'immense organisme des « mass média » ; de cette épreuve, les écrivains étaient sortis avec une question encore sans réponse : si l'écriture et la lecture doivent disparaître ou se résorber dans un autre mode de communication, à quoi bon perpétuer la littérature ? En 1970, les écrivains ont eu l'occasion de se percevoir comme classe sociale ou tout au moins comme groupe économique ; à ce sujet, je citerai quelques lignes de Robert Escarpit dont les recherches servirent d'inspiration à la rencontre de l'année dernière : « L'écrivain se contente d'une maigre part de profit de l'exploitation et d'une part plus maigre encore de contrôle sur le destin de son oeuvre. Tout l'appareil de communication lui échappe. Entre lui et son lecteur s'interpose le formidable système de sélection et de hiérarchisation de l'institution littéraire : choix de l'éditeur, orientation du libraire, jugement du critique et surtout examen d'entrée au corpus des auteurs reconnus par l'Université. » On voit par ces brefs rappels que les trois dernières rencontres ont servi à mettre en relief la pluralité du pouvoir politique, social, économique et culturel.

Le pouvoir, en effet, s'il peut se définir au singulier, ne s'exerce qu'au pluriel dans la mesure où même en régime de dictature absolue les stratifications sociales et les répartitions d'appartenance à divers groupes subsistent au moins à l'état latent. On a souvent analysé les ressorts de la volonté de puissance et les comportements individuels et collectifs auxquels elle donne lieu. On a aussi beaucoup étudié les mécanismes et les rapports des centres de décision qui dans toute société forment le réseau du Pouvoir. Mais on a peut-être moins insisté sur le fait anthropologique par lequel tout pouvoir est comme une exsudation naturelle des groupements sociaux. Les ethnologues ont pu observer qu'aucune existence n'est plus strictement disciplinée que celle de l'homme tribal.

Et pourtant dans ces types de sociétés souvent plus connues par la projection idéalisée que par un contact vivant ou une recherche critique, la fonction policière est absente. Les tabous, les ritualisations univoques, par contre, de même que les épreuves et les cérémoniaux, définissent les modalités d'appartenance au groupe, les cas d'exclusion et de réintégration, les récompenses et les sanctions et surtout les modèles de conduite que la collectivité considère comme valables sinon comme obligatoires. Nous pourrions nous demander si finalement il n'en va pas ainsi pour le genre de société dans lequel nous vivons, et si par exemple la rupture du lien social n'est pas une des plus grandes souffrances qu'un individu (ou une collection d'individus) peut éprouver. Car, si les pouvoirs ne sont pas annexés par un seul et unique Pouvoir, si les pouvoirs, nombreux, variables et nullement étanches les uns par rapport aux autres, procèdent de divers modes de regroupement, soit par situation donnée (comme de naissance), soit par adhésion plus ou moins consciente, force nous est de comprendre la réalité des pouvoirs non pas comme une donnée externe, comme une altérité pure, dominatrice et spoliatrice, mais comme un consensus plus ou moins lucide qui émane et ne subsiste que par la volonté de faire groupe, de composer un corps vivant, une cellule géante, laquelle maintient l'équilibre de son métabolisme social par d'incessantes réévaluations des forces contraires, et même parfois contradictoires, dans lesquelles l'organisme trouve les moyens de se détruire et se reconstruire sans cesse.

L'écrivain, pour sa part, s'oppose à ces pouvoirs autant qu'il y participe. Comme tous les autres citoyens, il appartient à plusieurs groupes et en conséquence, il concourt à faire advenir et fonctionner toutes sortes de pouvoirs. Toutefois, et il n'est pas nécessaire d'insister là-dessus, l'exercice de la littérature a toujours tendu au jeu de l'interdit et de la transgression, ainsi que le remarquait Georges Bataille : « (...) l'esprit de la littérature est toujours, que l'écrivain le veuille ou non, du côté du gaspillage, de l'absence de but défini, de la passion qui ronge sans autre fin qu'elle-même, sans autre fin que de ronger. Toute société devant être dirigée

dans le sens de l'utilité, la littérature, à moins d'être envisagée, par indulgence, comme une détente mineure, est toujours à l'opposé de cette direction." Autrement dit, les écrivains, ceux qui se sont *donnés* à l'acte d'écrire, ne sont jamais des participants inconditionnels, ne sont jamais faciles à enfermer dans un groupe ou dans une appartenance à des groupes, et d'ailleurs ils sont encore moins faciles à regrouper uniquement à titre d'écrivains. . .

Très tôt dans l'histoire de l'Occident, l'écrivain, poète et philosophe, s'est vu confronté au problème des pouvoirs. La Grèce ancienne a posé d'étranges dilemmes à l'existence collective et à la détermination personnelle. Alcibiade, chassé d'Athènes, se réfugie à Sparte, chez l'ennemi déclaré ; voilà en quoi il est coupable de trahison, non pas seulement à l'égard de sa patrie, mais plus profondément à l'égard de lui-même. Socrate, condamné injustement par ses concitoyens, refuse de s'enfuir comme il en avait le droit et comme ses juges l'y invitaient. Socrate choisit de ne pas *se* séparer du groupe auquel il adhère par naissance et par volonté. Il reste fidèle ; mais il reste, encore plus, lucide. Il reconnaît, non pas la validité du jugement, mais la légitimité du pouvoir athénien. Et cela, malgré l'injustice criante qui lui est faite, malgré qu'à travers ce déni du droit, c'est Athènes tout entière qui se commet dans l'injustice. Socrate a choisi d'obéir dans la transgression, c'est-à-dire en demeurant jusqu'à la fin lié à son groupe, mais lié par un lien d'ironie critique, de clairvoyance impitoyable, et de libre recherche d'une vérité qui ne cadrerait pas toujours avec les valeurs reconnues par le groupe.

Cela se passait hier. Aujourd'hui, les écrivains face aux pouvoirs choisissent volontiers le chemin de la révolution. Ce chemin qui a pu sembler droit et sans encombres, est devenu au cours des récentes décennies, tortueux, embroussaillé, et même comme ne menant nulle part. On aura reconnu dans cette rapide évolution le thème de la « révolution perdue ». Nous avons assisté, de loin ou de près, à ce spectacle étonnant et navrant : des révolutions, réussies tant bien que mal, ont accédé au Pouvoir, elles s'y sont installées, dans



une gérance tracassière, dans une intolérance fanatique. Et sous l'excellent prétexte d'abolir les inégalités elles ont souvent brisé les différences qui font de chaque personne une minorité inaliénable et de chaque minorité une valeur communautaire. Nous avons sans doute tous eu le sentiment, un jour ou l'autre, que la révolution, qui se veut toujours renversement de sens, avait perdu son propre sens, ou n'avait pu que se raccrocher au sens précédemment renversé. Ce socle dur de la révolution que constituent l'absurdité et la détresse de la vie quotidienne, s'est émietté, n'est plus que poussière au vent de l'histoire. Nos camarades écrivains de Tchécoslovaquie pourraient épiloguer longuement sur ces propos d'Henri Lefebvre : « Car Staline aura cette justification devant l'histoire et n'en aura pas d'autre : il a vaincu. D'autre part, il est certain que pour fonder un nouvel optimisme et renouveler l'humain, il faudrait pouvoir montrer au moins une victoire sans mensonge et sans violence, une victoire qui ne soit pas couverte de boue et de sang. »

Les écrivains, face au projet révolutionnaire, ne se trouvent ni plus ni moins démunis que les autres. Mais le regard qu'ils portent sur leur activité ne peut être que problématique. La moindre entreprise littéraire orientée dans la direction d'un avènement révolutionnaire, signifie, tout compte fait, que tous tant que nous sommes, si nous voulons changer la société ou le monde, nous y sommes partie prenante. Ecrire pour la révolution, c'est écrire pour une anti-écriture, c'est dresser un langage contre un langage dans un combat qui se veut mortel. Allons plus loin, confronter l'écrivain et la révolution implique non pas un militantisme littéraire ou une reculturation du politique, mais le défi que l'écrivain se porte à lui-même de se renoncer sans se trahir, d'entrer dans une appartenance à un groupe pour s'opposer à un groupe et cela sans diminuer la charge de probabilité du discours littéraire, de le garder multiple, non clos, non défini. Pareil choix amène certainement l'écrivain à une espèce de cruauté critique en ce qui concerne son désir légitime de réaliser le plus immédiatement possible la communication de l'incommunicable.

Il faudrait entendre tous ces propos comme des interrogations plutôt que comme une espèce de guide ou de repère pour les travaux de cette Rencontre. On aura peut-être observé que je n'ai pas souvent prononcé le nom de notre pays, que pas une seule fois je n'ai fait allusion aux difficultés qui sont spécifiques de l'écrivain québécois. La raison en est simple : mon rôle actuel me commande de ne pas me substituer aux conférenciers, ni de faire état de mes convictions personnelles et encore de ce qui me passionne et m'expulse d'une nécessaire « distance ». Mais je ne peux m'empêcher, avant de laisser la parole à nos conférenciers, de vous faire un aveu. Ma principale préparation à cette Rencontre se résume dans la méditation d'un des *Feuillets d'Hypnos*, écrits par René Char, au milieu du combat contre l'occupant nazi. Ces quelques lignes s'appliquent sans peine à la raison de notre vouloir-vivre, désormais située entre deux automnes :

« Je songe à cette armée de fuyards aux appétits de dictature que reverront peut-être au pouvoir, dans cet oubliieux pays, ceux qui survivront à ce temps d'algèbre damnée. »

Maintenant, je remets l'examen du thème de cette séance à trois écrivains, Michèle Lalonde, Jacques Ferron et Paul Chamberland. Je ne pense pas qu'il faille les présenter longuement. Tous trois, depuis des années, ont publié des pièces, des poèmes, des nouvelles, des romans et des essais de grande importance. Michèle Lalonde participe activement aux "Poèmes et Chants de la Résistance"; elle vit tous les risques d'une poésie démaquillée de son prestige habituel. Jacques Ferron, écrivain prolifique, énigmatique, ironique, a ouvert la voie qui mène au « pays incertain » ; de ce pays, il a le rare avantage de connaître, jusque dans les recoins, l'histoire, les motivations subconscientes et surtout la bonté native et naïve. Paul Chamberland, du mythe visionnaire à la violence politique, a parcouru un long chemin ; ses recherches actuelles l'orientent vers une intégration du bonheur de vivre en toute gratuité et d'une responsabilité patiente partagée entre tous.

JACQUES BRAULT